

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Bien qu'il soit parfois technique et ardu, bien qu'il veuille se mesurer aux autres discours savants de son époque sur la nature humaine et la société, le *Discours sur l'inégalité* de Rousseau est rarement lu comme tel. Nous donnant le récit naturel de l'humanité, porté par un souffle et un style qui donnent souvent au texte écrit la force d'une parole proférée<sup>1</sup>, ce texte a su se ménager une place parmi les œuvres de philosophie politique les plus lues et les plus populaires. Comment Rousseau a-t-il réussi ce tour de force de réunir des qualités aussi diverses dans un même texte : le dialogue avec le monde savant et une pensée qui s'adresse à tous, le sérieux philosophique et la force rhétorique ?

### **Une œuvre de commande...**

Quand Rousseau entreprend d'écrire le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, il est déjà un écrivain connu, grâce à son *Discours sur les sciences et les arts* qui a été couronné par l'Académie de Dijon en 1750.

Comme le *Discours sur les sciences et les arts*<sup>2</sup>, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* est un ouvrage de commande. À cette époque, les Académies mettaient au concours une question, un sujet, que différents auteurs traitaient dans un laps de temps indiqué puis leur remettaient. Le discours jugé le meilleur était « couronné », c'est-à-dire qu'il remportait le premier prix. La

---

1. Nombreux sont ceux qui peuvent citer par cœur au moins les premiers mots de la célèbre entame dramatique de la seconde partie : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile », *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p. 109. Le titre abrégé est *Discours sur l'inégalité* mais on désigne l'ouvrage aussi comme « second *Discours* ».

2. Désigné également comme « premier *Discours* ».

nouvelle question posée par l'Académie de Dijon en 1753 était : « Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ? »

Ce sujet était brûlant, et le traiter demandait de l'adresse dans une société française foncièrement inégalitaire et divisée en « ordres » : la noblesse, le clergé et enfin, le peuple, moins reconnu socialement, mais largement plus nombreux. Une œuvre de commande est une œuvre dont la forme (discours, poème, histoire) mais surtout le sujet sont imposés par une personne ou une institution qui ne sont pas l'auteur. Ce dernier installe donc son travail de réflexion et de création dans un cadre qui a été défini sans lui.

Le lecteur du *Discours sur l'inégalité* repèrera ainsi les effets de la « commande » sur le texte, car Rousseau respecte les conventions liées au genre du discours académique : ton solennel, organisation et progression très soignées, documentation imposante. Surtout, l'auteur se doit de traiter uniquement le sujet qui lui a été proposé, à savoir : l'origine de l'inégalité parmi les hommes et son rapport à la nature, sous peine de se faire écarter de la compétition pour « hors sujet ».

### ... mais pas une œuvre servile

Pour autant, cela ne signifie pas que les *thèses* développées par Rousseau dans ses deux discours aient elles aussi été « commandées ». Quoique la littérature et les arts soient soumis dans cette société française d'Ancien Régime à la censure, les débats d'idées y sont vifs, et une certaine marge de liberté est possible dans l'expression de la pensée.

En couronnant Rousseau pour le premier *Discours*, l'Académie de Dijon n'a pas choisi le discours qui développait la position la plus favorable à l'ordre établi. En effet, au milieu d'un XVIII<sup>e</sup> siècle dont tous s'accordent à louer la civilisation, dont Diderot et d'Alembert dans leur *Encyclopédie* vantent les avancées techniques qui devraient à leur sens s'accompagner d'un progrès moral, Rousseau affirme au contraire que ces progrès *matériels* de nos conditions de vie

n'apportent que des vices *moraux* : la paresse, la convoitise, la tromperie, les comportements intéressés. On l'a alors même accusé d'être un auteur à paradoxes, c'est-à-dire de n'affirmer ses positions que pour choquer et attirer l'attention. Ce premier *Discours* l'a contraint à se défendre inlassablement contre tous les partisans de la valeur morale du progrès technique, et à tenter de dissiper un malentendu fâcheux : Rousseau n'a jamais critiqué le progrès technique ni la science en eux-mêmes, ni même les savants pris individuellement, mais il a seulement déploré les effets collectifs et sociaux des arts et des sciences sur notre moralité.

### **Quelle est la vraie origine de l'inégalité parmi les hommes ?**

Le premier *Discours* avait donc propulsé Rousseau sur la scène littéraire. Grâce à cette célébrité, il décide de développer plus franchement sa pensée dans le second *Discours*. Cet écrivain qui déclarera plus tard vouloir « consacrer sa vie à la vérité<sup>1</sup> » n'a-t-il pas déjà refusé une pension du roi afin de rester indépendant ? Cet affranchissement se confirmerait par le fait que le *Discours sur l'inégalité* n'a pas été couronné cette fois-ci, qu'il est plus long et plus lourd, plus imposant, moins séduisant au premier abord, et plus philosophique que le premier *Discours*. Mais l'indépendance de Rousseau se repère surtout dans la reformulation magistrale qu'il effectue d'emblée de la question donnée par l'Académie de Dijon :

« On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y aurait point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités [*i.e. l'inégalité naturelle et l'inégalité sociale*] ; car ce serait demander, en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus, en proportion de la

---

1. Selon la devise placée en exergue des *Lettres écrites de la Montagne*.

puissance, ou de la richesse : question bonne peut-être à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité » (p. 64).

Aux auteurs qui flattent les puissances et voudraient faire croire que les distinctions sociales et les privilèges sont fondés sur des distinctions de nature, à ceux qui voudraient faire croire, par exemple, que les aristocrates occupent une position privilégiée dans la société parce que la nature leur a donné des talents particuliers, Rousseau répond que ces avantages n'ont rien de naturel, mais qu'ils ont été construits, forgés, puis accumulés et consolidés par la société. Ils sont tellement affermis que l'on oublie leur origine au point de la croire naturelle alors qu'en réalité, il n'y a jamais d'inégalité naturelle qui soit suffisante pour justifier des places et des avantages différenciés dans la société.

Ainsi les inégalités sont toutes sociales. C'est la thèse qu'ose affirmer et répéter Rousseau, lui qui sera lu par des Académiciens, des nobles, des censeurs, ou bien des philosophes qui, comme Voltaire, sont encore imbus de certains préjugés favorables à un ordre social inégalitaire.

En d'autres termes, dans le second *Discours*, Rousseau prend un recul critique, et utilise sa notoriété pour énoncer des vérités qu'il pense utiles à tout homme et au peuple surtout. Il explique aux Académiciens de Dijon que leur sujet risque d'être mal interprété et mal traité : s'il s'agit de trouver la prétendue justification naturelle de l'inégalité sociale, c'est une question d'esclave. Il fait quasiment la leçon à ses juges.

Mais demander si l'inégalité sociale est « autorisée par la loi naturelle » peut avoir un autre sens et ne revient pas forcément à demander si elle provient de la nature. C'est aussi demander si elle est juste, et c'est la question à laquelle Rousseau préférera répondre. C'est la seule au demeurant qu'il considère être une question d'hommes et non une question d'esclaves.

# PROBLÉMATIQUE PHILOSOPHIQUE

## **Pouvons-nous expliquer et juger l'inégalité parmi les hommes ?**

Si nous ne vivons plus dans une société d'ordres, où la place de chacun est en grande partie donnée par le hasard de sa naissance, le phénomène complexe des inégalités sociales reste massif et préoccupant : les différences de salaires, de statuts, de droits, ou de chances à la naissance semblent parfois bien plus réelles que les quelques îlots d'égalité que la société offre à ses membres. Nous bénéficions d'une égalité juridique, mais ne serait-elle pas purement formelle ?

Comment en sommes-nous arrivés à de tels écarts dans l'accès aux ressources, aux possibilités de réussite, alors que tous ont des aspirations au bonheur qui semblent aussi légitimes les unes que les autres ? Le phénomène de l'inégalité sociale suscite une recherche de sens, de justification et appelle le philosophe politique à réfléchir. Il est souvent aisé de transposer les réflexions de Rousseau pour éclairer notre propre condition et le lecteur peut voir que ce texte s'adresse encore à nous deux siècles et demi après sa parution.

## **Y a-t-il de justes inégalités ? La question de l'« origine » et celle du « fondement »**

Cette enquête philosophique se poursuit selon deux voies qu'il faut distinguer avant d'examiner comment elles sont liées.

Le penseur peut chercher tout d'abord l'explication des inégalités, et la compréhension de la façon dont elles adviennent ; en second lieu il peut les évaluer, chercher leur justification, c'est-à-dire se poser à leur sujet la question : au nom de quoi peut-on les accepter ou doit-on les rejeter ? Il y a donc d'abord une question de « fait », c'est-à-dire

une question qui engage les causes et *l'origine* de l'inégalité. Il y a ensuite une question de valeur, ou question de « droit », qui engage les *fondements* de l'inégalité. D'où le titre développé de l'ouvrage, qui entend répondre aux deux questions : *Sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

La question la plus importante pour Rousseau est toutefois la seconde, et la première sert d'outil pour y répondre. Mais il ne faut pas se tromper sur la façon dont la question du *fait* de l'inégalité influence et conditionne la réponse à la question du *droit* et de la justification éventuelle de l'inégalité.

Il convient d'analyser d'abord cette seconde question : toutes les inégalités ne sont pas acceptables, mais toutes ne sont pas inacceptables. Il s'agit de trouver le critère qui permet de les distinguer et, une fois les inégalités inacceptables repérées et condamnées, il faut aussi comprendre pourquoi nous tolérons, à défaut d'apprécier, certaines autres inégalités. Si je peux reconnaître par exemple l'idée que le premier occupant d'une terre en reste le légitime propriétaire tant que la surface qu'il occupe est raisonnable, et tant qu'il n'empêche pas les autres cultivateurs de vivre, je ne peux en revanche accepter un ordre politique monarchique où le roi, censé sage et prévoyant, est en fait un enfant qui bave et joue au hochet, parce que la règle de succession de la couronne royale veut que l'on retienne le premier héritier mâle sur le trône quel que soit son âge (voir la dernière phrase du *Discours*). Mais comment percevons-nous que certaines inégalités sont odieuses, et d'autres ne le sont pas ? D'où nous vient ce critère pour les distinguer ?

Avant tout, il est une façon de justifier les inégalités que Rousseau refuse par-dessus toutes. C'est celle qui consiste à tirer le droit du fait, et à affirmer : « C'est juste parce que cela a toujours été ainsi. » Cela revient à confondre ce qui doit être et ce qui est, et souvent à réduire le juste au résultat de certains rapports de force. Ce mode de raisonnement, quoique fautif d'après Rousseau, est fort répandu, et toute position traditionaliste s'en inspire.

### À quels faits s'intéresse Rousseau ?

Quand Rousseau déclare de façon paradoxale qu'il commencera par « écarter tous les faits » pour traiter sa question, il s'émancipe de l'autorité prétendue de l'histoire. Ce n'est pas parce que l'histoire ne nous montre qu'une longue suite d'inégalités que nous devons nous résigner à accepter celles qui existent.

Pourtant, il y a un « fait » qui d'après Rousseau peut éclairer la question du « droit » : c'est le fait de la nature humaine. Si nous parvenions à remonter en deçà des transformations de l'histoire, aussi bien que des fictions religieuses qui racontent l'origine des sociétés, si nous parvenions à ce qui définit l'homme en toutes circonstances, à ce qu'il est, ne tiendrions-nous pas en effet une information importante pour comprendre les inégalités ? Si par exemple, nous découvriions qu'indépendamment de la société, certains hommes ont naturellement plus de besoins que d'autres, ne devrions-nous pas respecter ce fait et accepter comme juste une inégale distribution des ressources en fonction des besoins ? Ou encore, ne devrions-nous pas accepter l'inégale distribution des pouvoirs en fonction des compétences à gouverner ? Mais qu'arrivera-t-il si la nature humaine au contraire ne montre aucune inégalité significative entre les hommes ? Ne faudrait-il pas tirer de cette affirmation une condamnation des inégalités sociales ?

Le rapport du *fait* et du *droit* est donc le suivant : si l'on ne peut fonder les normes de justice sur des faits historiques ni dire qu'elles en dérivent, on doit du moins faire en sorte que l'ordre social ne soit pas contraire à la nature de l'homme. Par exemple, on ne saurait justifier des lois allant contre l'intérêt naturel de chacun à se conserver, notamment des lois qui forceraient à témoigner contre soi-même ou contre des proches.

### Comment connaître la nature humaine ?

La nature humaine est bien un *fait* dans la mesure où elle est réelle, où elle désigne ce que nous sommes tous. Mais elle n'est pas un fait au sens où elle nous serait facilement, ou immédiatement donnée. Rousseau la compare au début du texte à la statue du dieu marin Glaucus<sup>1</sup> qui a subi des transformations incessantes et se retrouve totalement défigurée et méconnaissable. Il est possible que l'homme soit naturellement bon, alors que la société ne nous le donne à observer que méchant, fourbe et intéressé ; qu'il soit naturellement pacifique alors que nous ne voyons que conflits et guerres entre les hommes actuels.

Comment revenir à cette nature humaine, à ce fait très particulier qui n'est donné dans aucune observation directe ? En déployant une méthode particulière et philosophique d'induction, d'hypothèse, ou encore de « conjecture », répond Rousseau. La société a transformé l'homme et sa nature. Il faut donc revenir en deçà de ces transformations et en abstraire mentalement les effets. Rousseau supprimera donc dans son discours tout ce que la société a apporté à l'homme, tout ce qu'elle a changé en lui afin de retrouver la nature humaine dans sa pureté. Il se demande :

- Que se passerait-il si nous n'avions pas tous ces vêtements, ces protections (maisons, armes, feu), tous ces arts et ces techniques qui nous permettent de vivre ? Nous vivrions tout de même, mais serions, à la manière des animaux, plus résistants, plus habiles, moins sensibles à la douleur et à l'inconfort.
- Que se passerait-il si nous n'avions jamais subi l'influence d'autrui sur nous, c'est-à-dire si nous vivions préservés de toute rencontre, de tout échange avec autrui, bref, loin de toute influence de la société ? Nous n'aurions développé aucune rancœur, ni soif de

---

1. Cette comparaison est empruntée à Platon qui, dans la *République*, 611 c-d, affirme que les divers maux de l'âme et son union au corps la rendent méconnaissable. Rousseau impute donc à la société ce que Platon impute au corps.